

## Colloque

organisé par le GRIDAUH et l'Ordre des avocats de Paris

**Mardi 19 décembre 2023 de 9h00 à 17h30**

format hybride (présentiel et visioconférence)

### MATINÉE

## Le contentieux de l'urbanisme. Bilan de 10 ans de réformes

Président de la séance

Maître Vincent CANU

Avocat au Barreau de Paris

Représentant le Barreau de Paris à l'assemblée générale du GRIDAUH

8h45 Accueil et propos introductifs de Maître Canu, Avocat à la Cour et représentant du Barreau de Paris au sein du GRIDAUH, et de Soazic Marie, Directrice adjointe du GRIDAUH

9h00 - 9h30

- **Le ministère chargé de l'urbanisme et les réformes du droit de l'urbanisme depuis 10 ans**

Damien Botteghi, Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

9h30 - 10h00

- **Les stratégies contentieuses des requérants en urbanisme : mythe et réalité**

Nathalie Marcon, Maître de conférences à l'Université Paris 12 - Créteil et avocat à la Cour

10h00 - 10h30 Débat et pause-café

10h30 - 11h00

- **L'instruction des recours en droit de l'urbanisme. Le point de vue du juge**

Francis Polizzi, Premier vice-président du tribunal administratif de Montreuil

11h00 - 11h30

- **Les méandres de la régularisation de l'autorisation d'urbanisme**

Pierre Soler-Couteaux, Professeur à l'Université de Strasbourg

11h30 - 12h00

- **L'urbanisme à l'avant-garde du contentieux administratif**

Xavier de Lesquen, Avocat à la Cour, Avocat associé, cabinet Lacourte, Raquin, Tatar

12h00 - 12h45 Débat

**APRÈS-MIDI**

**Actualité jurisprudentielle**

Président de la séance  
Monsieur Frédéric Rolin

Professeur à l'Université St Joseph à Beyrouth et Directeur scientifique du GRIDAUH

14h30

**- Analyse de la jurisprudence récente en matière d'urbanisme**

Avec la participation d'un membre du Conseil d'Etat

17h00

Remise des prix de mémoires 2023 du GRIDAUH

17h30

Clôture de la journée d'étude

## **Le contentieux de l'urbanisme. Bilan de 10 ans de réformes**

**Mardi 19 décembre 2023**

**9h00 - 17h30**

Ce colloque, organisé avec le soutien de SERDEAUT - IRJS de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, se déroulera, en format hybride, à l'**Auditorium de la Maison du Barreau** situé 2-4 rue Harlay, Ile de la Cité, Paris 1<sup>er</sup> arrondissement, et en visioconférence.

### **Inscription obligatoire avant le 18 décembre 2023**

#### **Frais d'inscription :**

- 50 euros TTC
- Avocats : 30 euros TTC

Le colloque est validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (EFB).

Les demandes d'inscription accompagnées du formulaire ci-joint peuvent être directement envoyées à [gridauh2@univ-paris1.fr](mailto:gridauh2@univ-paris1.fr). Un chèque établi à l'ordre du GRIDAUH ou un bon de commande, toujours accompagné du formulaire ci-joint, devront nous parvenir **avant le 18 décembre** à l'adresse suivante :

GRIDAUH  
12, Place du Panthéon  
75231 PARIS CEDEX 05

Pour un paiement par virement, veuillez nous contacter à : [gridauh2@univ-paris1.fr](mailto:gridauh2@univ-paris1.fr)

#### **Participation gratuite avec inscription préalable et envoi de pièces justificatives :**

- Enseignants-chercheurs titulaires : copie de la carte professionnelle.
- Etudiants : copie de la carte d'étudiant

Les demandes d'inscription des étudiants et des enseignants peuvent être directement envoyées à [gridauh2@univ-paris1.fr](mailto:gridauh2@univ-paris1.fr)

**Les inscriptions seront confirmées uniquement par courriel.**

Une facture et une attestation de participation seront adressées après la manifestation à l'adresse électronique indiquée sur votre fiche d'inscription.

Renseignements : [gridauh2@univ-paris1.fr](mailto:gridauh2@univ-paris1.fr)